

**Réponse à la question n° 428  
von Frau Bettina Noll (Grüne)  
bezüglich der Weiterverfolgung des Postulats Nr. 187, in dem der Gemeinderat  
aufgefordert wird, alternative Verkehrsmittel für den Zugang zum Auquartier  
und zur Unterstadt während der Bauarbeiten  
am Klein-Sankt-Johann-Platz zu prüfen**

**Résumé de la question**

En séance du Conseil général du 23 février 2026, Mme Bettina Noll a posé la question suivante:

"Genau ein Jahr nach der Übermittlung des Postulats Nr. 187, welches die Prüfung alternativer Transportmittel für den Zugang zum Auquartier und zur Unterstadt während der Bauarbeiten am Kleinen-Sankt-Johann-Platz forderte, soll nun die Mittlere Brücke für den motorisierten Verkehr, zwecks der angekündigten Sanierungsarbeiten, ab dem 7. April für rund sechs Monate gesperrt werden. In diesem Zusammenhang möchte ich wissen, ob schon Vorbereitungen oder Massnahmen zu unserem Postulat getroffen wurden und wann wir mit einer Antwort vom Gemeinderat rechnen dürfen. Da die Anliegen dieses Postulats zeitlich eng mit der Schliessung der Mittleren Brücke verknüpft sind, sehen wir einer Antwort mit Ungeduld entgegen."

**Réponse du Conseil communal**

La Basse-Ville de Fribourg est concernée en 2026 par deux chantiers majeurs:

- 1) La requalification de la place du Petit-Saint-Jean et de ses abords, commencée en 2025 et qui se finira en 2027.
- 2) La réfection du pont du Milieu, qui va démarrer en avril 2026 et se terminer en automne 2026.

**1) Place du Petit-Saint-Jean**

Le projet de requalification de la place du Petit-Saint-Jean implique, en fonction des étapes de chantiers, des restrictions de circulation (majoritairement des adaptations du schéma de circulation) ayant un effet local. Dans ce cadre, l'accessibilité automobile depuis/vers le pont de Berne et le pont du Milieu est garantie. Au sujet des transports publics, la ligne de transport public n° 4 reste opérationnelle en double sens jusqu'au terminus Auge-sous-Pont de Zaehringen.

Ce chantier engendre des impacts sur l'accessibilité locale des bâtiments, avec de nombreuses surfaces temporairement inaccessibles, ce qui peut notamment compliquer les itinéraires de mobilité douce et les livraisons. Ces perturbations varient régulièrement en fonction des phases de chantier. Les accès aux bâtiments sont néanmoins garantis pour les piétons en tout temps.

La Ville met tout en œuvre pour tenter de limiter la durée du chantier, et donc les désagréments qu'il engendre, ce notamment en optimisant certaines étapes de chantier.

## 2) Pont du Milieu

La réfection du pont du Milieu va engendrer une coupure totale du trafic motorisé entre l'Auge et la Neuveville. Cette coupure ne porte cependant que sur le trafic en transit entre les deux quartiers. Pour l'accessibilité locale, le chantier du pont du Milieu n'impacte pas les voies d'accès à l'Auge et à la Neuveville. Tous les accès à la Basse-Ville pour les véhicules motorisés restent possibles comme habituellement par le Stadtberg, la rue de la Grand-Fontaine, la Route-Neuve et le chemin de Lorette (à certaines heures). La fermeture du pont au trafic motorisé empêche cependant tout trafic de transit entre les deux quartiers.

- Le transit à travers la Basse-Ville (environ 30% du trafic) ne sera plus possible.
- A l'exception des places de stationnement localisées devant la Cigogne, toutes les places de stationnement de la Basse-Ville resteront accessibles, mais certains itinéraires seront allongés.
- Les itinéraires de mobilité douce (piétons et vélos) à travers le pont seront garantis pour toute la durée du chantier.
- La ligne de transports publics n° 4 sera interrompue avant le pont du Milieu. Le terminus actuel situé à l'arrêt "Auge Sous-Pont" sera déplacé à l'arrêt "Karrweg". Depuis ce nouveau terminus, les bus rebrousseront vers la Planche-Inférieure. Les arrêts "Petit-Saint-Jean", "Palme", "Porte de Berne" et "Auge Sous-Pont" ne seront plus desservis.

Les conséquences de ce raccourcissement de la ligne 4 ont fait l'objet d'une analyse.

Actuellement, la fréquentation voyageur moyenne journalière des arrêts non desservis est la suivante:

- Petit-Saint-Jean: montées (352) / descentes (205)
- Place de la Palme: montées (127) / descentes (85)
- Porte de Berne: montées (1) / descentes (1)
- Auge-Sous-Pont: montées (44) / descentes (40)

L'arrêt "Petit-Saint-Jean" concentre l'essentiel des montées-descentes pour le quartier de l'Auge. Les usagers de cet arrêt seront donc invités à marcher jusqu'à l'arrêt "Karrweg", distant de 150 mètres.

Le second arrêt le plus fréquenté par les voyageurs est celui de la "place de la Palme". Cet arrêt est localisé à environ 300 mètres du terminus de l'arrêt "Karrweg". Cette distance de 300 mètres est conforme aux standards d'accessibilité voyageurs.

Dès lors, seuls les arrêts "Porte de Berne" et "Auge-Sous-Pont" seront à une distance trop importante du futur terminus "Karrweg". Cet éloignement concerne environ 40 personnes quotidiennement en montée et environ 40 en descente.

La Ville de Fribourg a demandé une offre aux TPF pour une desserte des arrêts "Palme", "Porte de Berne" et "Auge Sous-Pont" depuis le pont de Zaehringen, la route de Berne et la route du Stadtberg.

L'analyse des TPF fait état d'un coût à charge de la Ville compris entre CHF 100'000.- et 300'000.- pour toute la durée du chantier. La différence de coûts s'explique par des cadences et une longueur de ligne différentes (directe vers la gare ou rabattement vers les arrêts "Pont de Zaehringen" desservis par les lignes 2 et 6. Au vu des coûts, le Conseil communal renonce à doubler la ligne 4.

Un système de taxis à la demande est actuellement à l'étude pour les personnes à mobilité réduite.

Aucune autre mesure de mobilité n'est prévue pour le moment. Le nombre et l'emplacement des stations de vélos en libre-service ne seront pas modifiés par les chantiers.

Il convient encore de préciser que le Service de la police locale et de la mobilité a démarré une campagne de comptage de trafic, pour mesurer les flux de véhicules avant, pendant et après le chantier, afin de comprendre les impacts sur le trafic d'un compartimentage de la Basse-Ville, à savoir la fermeture du pont du Milieu.